VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE—SANS LIMITE NI RESERVE

SPLENDIDES PROPRIETES PRODUCTRICES DE REVENUS

Dans le Cœur du Quartier des Affaires de la rue Dryades

Portant les Nos Municipaux 1212-14-16-18-20-24 rue Dryades,

Se Composant de deux Cottages Doubles, un Cottage Simple et une Maison de Résidence à deux étages, Actions, Meubles, etc.

Lilly Barthel, épouse de Geo. H. Dougall Jr. et al. vs mineurs de Herbert Hoge et Henry Frank Schneider—No 97,617—Cour Civile du District paroisse d'Orléans, Division E—

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—MARDI, le 5 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'encontre publique en vertu de et conformément à un ordre rendu le 25 juillet 1911, et signé le 31 juillet 1911, par l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, et à moi adressée, les effets ci-après décrits mobiliers et immobiliers, à savoir:

1. Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Erato et Baronne, désigné par la lettre A sur un plan de Ramsey & Waddill, daté du 8 juin 1911.

Ledit terrain mesure 17 pieds 10 pouces 2 lignes [17 10' 2''] de façade rue Dryades, la même largeur à l'arrière sur une profondeur de 110 pieds 9 pouces 6 lignes [110' 9" 6'] entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété acquise par les pétitionnaires et les défendeurs de la succession de Fred Barthel, No 96,365 du dossier de la Cour Civile de District, ledit jugement étant de record C. O. B. 240, folio 366.

Les améliorations se composent d'un cottage simple ayant sept chambres, portant le No municipal 1224 rue Dryades.

2. Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages et privilèges qui y trouvent, situé dans les mêmes District et carré que le précédent, désigné sur le même plan que le terrain B. Ledit terrain mesure 35 pieds, 5 pouces 0 ligne [35' 5" 0'] de façade rue Dryades la même largeur à l'arrière, sur 110 pieds, 9 pouces, 6 lignes [110' 9" 6'] de profondeur entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété acquise par les personnes et les défendeurs de la succession de Fred Barthel, No 96,365 et du dossier de la Cour Civile de District et de Record C. O. D. 240, folio 366.

Les améliorations se composent d'un splendide cottage double chaque côté ayant sept chambres, portant les Nos municipaux 1216-20 rue Dryades.

3. Un certain terrain en portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits passages et privilèges qui s'y trouvent ou y appartenant, situé dans le même District et carré que les premiers décrits et désignés sur le même plan que le terrain C. Ledit terrain mesure 34 pieds, 0 pouce, 7 lignes de façade rue Dryades, sur 37 pieds, 0 pouce, sur les lignes de derrière sur une profondeur de la ligne du terrain B 110 pieds, 9 pouces, 6 lignes [110' 9" 6'] entre ligne de côté ayant une profondeur de 45 pieds, 6 pouces 0 ligne [45' 6" 0'] sur une allée commune. Les terrains C et D, plus une profondeur sur la ligne du lot D de 65 pieds 3 pouces, 6 lignes, [65' 3" 6'] Etant la même propriété acquise par les pétitionnaires et défendeurs de la succession de Fred. Barthel, No 96,365 du dossier de la Cour Civile de District ledit jugement étant de record C. O. D. 240 folio 366. Les améliorations se composent d'un cottage double de cinq chambres deux chambres à l'arrière portant les Nos municipaux 1214-16 rue Dryades.

4. Un certain lot en portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Lowerline, Pine, Irma et Ann, désignés comme lots Nos 12, 13 et 14 dans l'Ilet No 54, ledit lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Irma, autrefois Louisa, sur cent vingt pieds de profondeur formant le coin des rues Pine et Irma.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Sidney F. Gautier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

23 juil—23 30—août 6 12 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE

—EN—

PARTAGE

W. Harry Clark vs Mlle Katie O'Connor et als.

No 97,585—Cour Civile de District, Division "C".

COTTAGE SIMPLE DE CHOIX,

Ayant 7 Chambres, Chambre à Bain Moderne,

1215 RUE MILAN,

Entre les rues Colisée et Perrier.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 14 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 27 juillet, et le jugement signé en cour ouverte le 4 août 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Milan, Coliseé, Perrier et Marengo. Lesdits lots sont désignés par les Nos 4 et 5 et mesurent comme suit, à savoir: Le lot No 4 mesure 28 pieds 6 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur. Ledit lot No 5 mesure 28 pieds 7 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues comme le No 1215 rue Milan, et consistent en un cottage simple contenant 7 chambres, chambre à bain, connections d'eau et d'égout, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du prix d'adjudication toutes les taxes sur ladite propriété pour l'année 1911. L'acte de vente pardevant Arthur B. Leopold, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Encanteurs.

12 août—12 20 27—sept 3 10 14

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANONNCE JUDICIAIRE.

Le contenu d'un magasin de cigares, de journaux et de nouveautés

No 319 rue Royale, entre les rues Bienville et Conti.

Dans la Succession de William Walter Frechna.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C—No 97,716.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 5 septembre 1911, à 11 heures a.m., sur les lieux No 319 rue Royale en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, maintenant absent en congé, daté et signé du 21 août 1911, dans l'affaire ci-dessous intitulée la propriété ci-après décrite à savoir,

Un National Cash Register, un grand assortiment de papier à écrire de choix, albums, jeux de cartes, encriers, livres pour ordres, Journaux, Day books, Cash books, Ledgers, Time books, Memorandum books, Crayons, poignées de poche, plumes, pipes, boutons de cols, sacs, jeux d'échecs, jeux de tous genres base balls, Jetons de poker, sacs en cuir, poches, waste baskets, enseignes électriques, aquarelles, pupitres, éventails de plafond, show case, un lot d'outils de charpentier, trois stands électriques, 3 vitrines de 8 pieds, étagères pour carte-postales avec piédestale vitrine pour nouveautés, cabinet en noyer pour cigares, une vitrine pour cigares debout, quatre étagères en verre plaqué, un lot de tabac assorti, tabac à chiquer, cigares, Magazines, allumettes Demuro et un Kodac Hartman, avec installation complète et autres articles trop nombreux pour mentionner.

Tout le stock ci-dessus dans lesdits lieux d'affaires sera offert comme commerce en opération en bloc, s'il n'est pas vendu de cette façon, alors il sera offert en lots.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

Lyle Saxon, avocat pour le pétitionnaire. B

24 août—24 27—sept 3 5

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

Bons Terrains dans le Troisième District pour bâtir.

Succession de Michel Gillise.

No 96,606—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 24 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 20 juillet 1911 de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No 1546, autrefois l'Ilet No 116, borné par les rues Hope, Dauis, St-Antoine et Annette, originellement désigné comme un lot sous le No 12, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, prescriptions, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1374, autrefois l'Ilet No 105 du Faubourg Marigny, borné par les rues Magistrat (maintenant Dergenois), Law, St-Antoine et Bagatelle (maintenant Bourbon), originellement désignés comme un lot sous le No 1, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Lesdits lots formant l'encoignure des rues St-Antoine et Dergenois.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant L. M. Graham, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. C. Friedrichs, avocat.

23 juil — 23 30—août 6 13 20 24

Morgan-Jacobs, inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Résidence.

No 2401-2403 rue Ste-Anne, Encoignure Tonti.

August Kraemer vs Les Mineurs Kraemer No 97,088.

JEUDI, le 7 septembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu et conformément à un jugement signé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, le 19 juillet 1911, et ensuite conformément à un ordre signé par l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, le 3 août 1911 dans l'affaire de August Kraemer vs Les Mineurs Kraemer, No 97,088 du dossier de ladite Cour et adressé à Samuel L. Jacobs, Bureau No 331 rue Carondelet, je vendrai à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ste Anne, Tonti, Rocheblave et Dumaine, formant le coin des rues Ste Anne et Tonti, et mesurant trente pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur et façade à la rue Tonti de quatre-vingt huit pieds, d'après un plan dressé par Gilmore et Castaing, daté du 15 octobre 1850, déposé parmi les registres de C. C. Ladreyers, ancien notaire en cette ville, comme plan No 4 de son livre de plans.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, payer pour l'acte de vente pardevant Theodore A. Beck, notaire, payer pour tous les certificats et déposer 10 0/0 sur l'adjudication avec

MORGAN-JACOBS, INC.,
S. L. JACOBS, Encanteur,

6 août—6 13 20 27—sept 3 6 7

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Wilhelmina Schilling, veuve de James E. Flood.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,784.—Division A.—Attendu que James B. Bortemiere a présenté une pétition à le Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Wilhelmina Schilling, veuve de James E. Flood, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CORNELL, Greffier. — A. M. Buchman, avocat.

16 août—16 20 25

Succession de Joséphine Louise Newcomb.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 64,692 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) et pourquoi on n'en a pas) pour lesquelles le compte final présenté par Jos. A. Hincks et R. V. B. Dixon, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CORNELL, Greffier — Jas. McConnell, avocat.

17 août—17 21 26

VENTES A L'ENCAN.

I. B. Rennyson.

VENTE DE SUCCESSION

JEUDI, le 24 août 1911

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Une jolie maison double à deux étages 4115-17 rue Dumaine entre le Boulevard Morgan et la rue Solomon comprenant 3 chambres à coucher, vestibule et chambre à bain au premier étage salon, salle à manger, vestibule, cuisine, eau de ville, système d'eau chaude etc. de chaque côté le No 4115 rue Dumaine loué à bail jusqu'au 30 septembre 1912 et le No 4117 rue Dumaine loué à bail jusqu'au 30 septembre 1911.

Deux jolis cottages doubles 3001-3 3005-07 rue Banks coin de la rue Gayoso, et Bacedo et Palmyre comprenant quatre chambres et chambres à bain de chaque côté, retirée de la banquette, ayant galerie sur le devant, grillage en fer etc.

Dix [10] magnifiques terrains élevés dans le "Gentilly Terrace" sur la rue Arts entre le carré Carlot et Monroe rue Musique.

Un demi intérêt dans le Restaurant en vogue de prospérité 707 rue St Charles, près de la rue Girod, connu comme le Ceneo Restaurant.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon E. K. Skinner juge de la Div. C Cour Civile de District daté et signé du 14 juillet 1911 dans l'affaire de la Succession de Mme Emma Hoffman No 96,870 je procéderai de vendre la propriété suivante à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, le JEUDI 24 août à midi—

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet formé par la rue Dumaine le boulevard Morgan, les rues Solomon et Hennessy et le vieux chemin de la Métairie, maintenant l'avenue "City Park", désigné par la lettre D sur un devis d'arpentage dressé par H. L. Zander, daté du 15 avril 1904, et annexé à un acte d'achat par Henry Hoffman, d'après lequel devis ledit lot mesure trente quatre pieds onze pouces et quatre lignes sur une ligne oblique, faisant face à ladite rue Dumaine par la profondeur suivante: cent vingt pieds six pouces sur la ligne la plus près du boulevard Morgan et laquelle divise ledit lot du fond des lots 33, 35, 37 et 39, et cent deux pieds deux pouces et neuf lignes sur l'autre ligne de côté, laquel le divise dudit lot désigné par la lettre E, et trente pieds de largeur dans le fond.

2. Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc. situées dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Banks, Palmyre Gayoso et Bacedo, désignés par les Nos un et deux, dans l'Ilet No 624, sur un devis de E. Surgi, ingénieur civil daté du 31 octobre 1893, annexé à un acte passé pardevant Michel Gerson, ancien notaire, lesquels lots mesurant chacun, trente et un pieds cinq pouces et sept lignes de face à la rue Banks sur cent vingt pieds de profondeur, le lot No 1 formant le coin des rues Banks et Gayoso, lesquels lots sont subdivisés par des barrières existantes afin de donner au lot d'encoignure 29 pieds 7 pouces 2 lignes de face rue Banks, et au lot contigu 33 pieds 4 pouces 4 lignes de face rue Banks chacun sur 120 pieds de profondeur.

3. Dix lots sur le "Gentilly Terrace" mesurant chacun vingt cinq pieds sur cent dix-neuf pieds, étant les lots cinq à quatorze inclusivement, dans l'Ilet trente-sept, faisant face à la rue Arts, entre Carlot et le carré Monroe et la rue Musique.

4. Une moitié indivise d'un intérêt du Restaurant et commerce de buvette au No 707 rue St-Charles, en cette ville, gérée par la raison sociale de Hoffman et Pearson, incluant le fonds de magasin, installation, meubles et effets dudit commerce.

Conditions—Pour la moitié de l'intérêt dans le Commerce de Hoffman et Pearson, connue comme le Restaurant Ceneo au No 707 rue St-Charles, devant être pour du comptant. Pour les dix terrains sur la Gentilly Terrace Company, chacun pour la somme de cinquante dollars avec intérêt à six pour cent du 1er septembre 1909, payable un chacun le premier jour de chaque mois, commençant le 1er février 1911 et la balance devant être payée comptant, et pour la balance de la propriété foncière, à condition de un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur, en un et deux ans, avec intérêt payable annuellement de huit pour cent, de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par l'hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège, avec toutes les clauses de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès et assuré aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur devant payer toutes les taxes sur la propriété de l'année 1911, et les frais de tous certificats en plus du montant de son enchère; l'acquéreur devant payer dix pour cent du montant de son enchère au moment de la vente, et la balance du paiement comptant à la confirmation de l'acte de vente pardevant C. M. Eustis, notaire.

LOUIS HUFFT, Encanteur.

Louis Henry Burns, avocat pour l'administratrice.

10 août—20 27—sept 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Irene Seale Faist, épouse de August Faist.

No 97,795—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur. — Bureau No 826 rue Union — JEUDI, le 31 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 21 juillet 1911 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 160 autrefois l'Ilet No 8 du faubourg Plaisance, borné par l'avenue Louisiana, les rues Toledano, Laurel et Live Oak, maintenant Constance, désigné comme et No 23 sur un plan annexé à un acte de partage passé pardevant Theo. Guyot, ancien notaire, le 23 janvier 1855, ledit lot mesurant trente-deux [32] pieds trois [3] pouces de face à la rue Toledano sur cent vingt-huit [128] pieds de profondeur, toute mesure américaine.

Lesdites améliorations consistant d'un cottage double contenant 6 chambres de chaque côté, et connu comme Nos 920-922 rue Toledano.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 de son enchère entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication payer pour toutes les taxes de l'année 1911, frais de tous certificats ainsi que pour l'acte de vente. Ledit acte de vente devant être passé pardevant John F. A. Hebel, notaire, en cette ville.

LOUIS HUFFT, Encanteur.

Arthur John Peters, avocat pour l'administrateur.

30 juil—30—août 6 13 20 27 31

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Peter Schaff versus Thomas Kellogg.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 47,460. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, en face de la Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour, entrée de la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 29 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes ses améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 638 borné par les rues Berlin, Clara Magnolia et Milan, désignés comme lots 23 et 24, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Magnolia sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 4219 rue Magnolia, étant la même propriété acquise par Thos. Kellogg de J. Vic Leclerc, le 28 janvier 1909, par acte pardevant E. Vidrine, notaire. Ledit dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour—Louis H. Burns, avocat du demandeur.

25 juil—25 26 31—août 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Marcus J. Wolf versus J. Mac. Morris.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans,—No 49,370 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Division C, agissant pour l'Honorable juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 31 août 1911, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Refrigérateur Deux glaces, Deux toilettes avec glaces, Trois lavabos, Trois lits en fer, Deux fourneaux à gaz, Cinq tables, Deux garde-robes, Chaises, Berceuses, et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour — Lazarus, Michel & Lazarus, avocats pour le demandeur.

20 août—20 25 31

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, Division C—No 95,117.

In re Interdiction de Mlle Louise Anna Wormann.

JUGEMENT.

Cette affaire ayant été présentée ce jour pour être jugée.

Présents: W. L. Hughes, avocat pour la demanderesse.

Henry L. Sarpy, avocat pour la défenderesse.

Quand après avoir entendu les plaidoiries, le rapport des experts médicaux nommés par cette cour et dûment assermentés, ainsi bien que le témoignage de Mme Caroline Wormann et de Louis F. Knop donnée en cour ouverte ce jour il a été suffisamment établi que la défenderesse, Louise Anna Wormann, est incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires et ses biens, et pour les raisons ordinaires assignées.

Il est ordonné, adjugé et décrété que la défenderesse, Louise Anna Wormann, seule et elle par le présent déclarée et décrétée incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens et d'exécuter validement aucun acte qui pourrait être exécuté par une personne saine d'esprit et par conséquent elle est par le présent interdite, les frais de ces procédures devant être payés de ses biens.

Jugement lu et rendu en cour ouverte le 23 décembre 1910.

Jugement lu et signé en cour ouverte le 3 janvier 1911.

Signé: E. K. SKINNER, Juge.

Pour copie conforme:

F. A. DUCOING, Député Greffier.

18 août—18 25—sept 1 8 16

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Par Miltenberger & Hincks

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOSEPH PURPE.

No 96,525—Cour Civile de District, Division C.

SANS LIMITE OU RESERVE.

Cottage Double dans le 4me District.

Terrain 50' x 114', Mesure Française.

Nos 615-617 RUE STE-MARIE,

Entre les Rues St Thomas et Chippewa.

PAR MILTENBERGER & HINCKS—Encanteur Miltenberger Jr—JEUDI, le 24 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encontre publique, en vertu de et conformément à un ordre signé le 14 juillet 1911 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par le Chemin Félicité, les rues St Thomas (autrefois Fulton) Ste-Marie et Chippewa, désigné par le No 3 sur un plan par C. F. Zimpel, voyer, daté du 12 mai 1831, déposé pour référence en vertu de H. B. Jenas, notaire, lequel ont mesure cinquante pieds de face à la rue Ste-Marie sur cent quatorze pieds en profondeur mesure française. Les bâtisses et améliorations ci-dessus sont désignées par les Nos 615-617 rue Ste Marie.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté 3 chambres avant cuisine à part dans le fond, aussi grand hangar dans le fond du No 617 citerne, etc., grande cour.

Conditions—Comptant. Acquéreur devant payer les taxes de l'année 1911 en sus et en plus du prix de la vente. Un dépôt de dix pour cent requis au moment de l'adjudication avec l'encanteur. L'acte de vente pardevant Chas. I. Denégbaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

MILTENBERGER & HINCKS,
Encanteurs 235 rue Baronne.

Anthony J. Rossi, avocat.

23 juil—23 30—août 6 13 20 24

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple, 2215 rue Bourgogne, entre l'avenue Champs-Elysées et la rue Marigny.

Succession de Mme Margaret Hartwick, veuve de John Airway.

No 96,152—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 19 SEPTEMBRE 1911,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre signé le 18 août 1911, par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Marigny et Champs-Elysées, désigné comme lot No 24 sur un plan de Joseph Pilié, laquelle portion de terre mesure 25 pieds de face à la rue Bourgogne sur 51 pieds quatre et demi pouces de profondeur, mesure américaine. Les améliorations sont désignées par le No 2215 rue Bourgogne, et comprennent un cottage simple ayant deux étages à l'arrière, ayant 9 chambres, corridor, chambre à bain, etc., ayant la connection des Egouts et de l'eau.

Conditions—1/3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste s'il y en a, à 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, les billets portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication publique s'ils sont donnés partiellement en considération du prix d'achat et l'acquéreur paiera les taxes de 1911; 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 août—19 20 27—sept 3 10 17 18 19

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de résidence de valeur et emplacement de valeur

541 rue Patterson, Algier.

Succession de Sylvester Conlon.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 97,556.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, JEUDI, le 21 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 11me jour d'août 1911, signé par l'Honorable Porter Parker, juge de la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District (5me) de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No municipal vingt-sept, borné par les rues Patterson, Delaronde, Verret et Olivier, ledit lot est désigné par le No 11 sur un plan dressé par D'Hémécourt, voyer, et déposé en l'étude de E. Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 1 du livre des plans No 11 lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Patterson sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, et ledit lot est aussi sur un plan privé annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 29 mai 1881, et étant une vente par P. N. Olivier à la Eureka Homestead Society, et aussi sur un devis privé annexé à un acte ci-après mentionné d'achat.

Acquis par Sylvester Conlon par achat de la Eureka Homestead Society le 10 avril 1901, par acte pardevant E. J. Barnett, notaire.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à un étage contenant magasin et six chambres.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an à l'option de l'acquéreur, ledit crédit devant être représenté par un billet de l'acquéreur payable à son propre ordre et par lui endossé, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège, avec toutes les clauses de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès et assuré aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur devant payer toutes les taxes sur la propriété de l'année 1911, et les frais de tous certificats en plus du montant de son enchère; l'acquéreur devant payer dix pour cent du montant de son enchère au moment de la vente, et la balance du paiement comptant à la confirmation de l'acte de vente pardevant C. M. Eustis, notaire.

LOUIS HUFFT, Encanteur.

Louis Henry Burns, avocat pour l'administratrice.

20 août—20 27—sept 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Irene Seale Faist, épouse de August Faist.

No 97,795—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur. — Bureau No 826 rue Union — JEUDI, le 31 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 21 juillet 1911 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 160 autrefois l'Ilet No 8 du faubourg Plaisance, borné par l'avenue Louisiana, les rues Toledano, Laurel et Live Oak, maintenant Constance, désigné comme et No 23 sur un plan annexé à un acte de partage passé pardevant Theo. Guyot, ancien notaire, le 23 janvier 1855, ledit lot mesurant trente-deux [32] pieds trois [3] pouces de face à la rue Toledano sur cent vingt-huit [128] pieds de profondeur, toute mesure américaine.

Lesdites améliorations consistant d'un cottage double contenant 6 chambres de chaque côté, et connu comme Nos 920-922 rue Toledano.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 de son enchère entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication payer pour toutes les taxes de l'année 1911, frais de tous certificats ainsi que pour l'acte de vente. Ledit acte de vente devant être passé pardevant John F. A. Hebel, notaire, en cette ville.

LOUIS HUFFT, Encanteur.

Arthur John Peters, avocat pour l'administrateur.

30 juil—30—août 6 13 20 27 31

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE DE VALEUR

Ayant chemin pour voiture

935 RUE ST-ANDRE

Entre les Rues Laurel et Annonciation, Six Chambres, Couverture en Ardoises, Retiré de la Banquette, près du Marché Magasin, Eglises et Ecoles.

Succession de Caroline Sauer.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 97,573.

IL sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 5 septembre 1911, à midi, par JAS A. BRENNAN Sr, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 103, borné par les rues St André, Ste-Marie, Laurel et Annonciation, désigné par la lettre F, sur un plan de C. D. Lewis, voyer, daté du 17 avril 1909, d'après lequel plan ledit lot mesure vingt-six (26') pieds quatre et trois septièmes de ligne (4 3/7''') lignes de face à la rue St-André, la même largeur dans le fond et cent vingt-sept (127') pieds dix (10") pouces et cinq (5''') lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer